

FICHE DE SYNTHÈSE DE FORMATION

Électricien(ne) du secteur industriel

Calendrier : 18 octobre 2017 au 18 avril 2017 (35h / semaine)

OBJECTIFS OU METIER VISE :

Devenir électricien(ne) spécialiste du secteur industriel (appelé aussi électromécanicien(ne) d'entretien, électrotechnicien(ne), électricien(ne) d'équipement industriel) :

- Obtenir les habilitations électriques adéquates
- Obtenir les habilitations nucléaires indispensables pour travailler en milieu nucléaire.
- Acquérir en atelier et en entreprise, les compétences nécessaires à la réalisation des principales activités de l'électricien de maintenance d'équipement industriel :
 - a) Equiper et câbler une armoire électrique
 - b) Installer et mettre en service une armoire électrique
 - c) Identifier les dysfonctionnements d'un équipement automatisé
 - d) Remettre en état des installations électriques
 - e) Modifier un équipement électrique
 - f) Mettre en œuvre la maintenance préventive d'un équipement automatisé
- Obtenir le Titre Professionnel E.M.S.A. (Electricien de Maintenance de Système Automatisé - niveau V)

CONDITIONS D'ACCES :

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, dont le projet professionnel défini dans le secteur industriel a été validé par un conseiller Pôle emploi.

- Avoir 18 ans minimum
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Niveau 3^{ème} minimum
- Posséder son propre équipement de sécurité : chaussures, vêtements.
- Posséder un kit outillage de base (informations fournies lors de l'information collective)

Nombres de places : 14

CONTENU :

Module	Durée
Procéder à des calculs professionnels / Réactiver les notions nécessaires	21 h
Acquérir les fondamentaux en électrotechnique	494 h
Equiper et câbler une armoire électrique ou le coffret de commande d'un équipement automatisé	
Raccorder les éléments d'un équipement automatisé	
Mettre en service un équipement automatisé	
Dépanner un équipement automatisé	
Effectuer les opérations de maintenance préventive électrique d'un équipement automatisé	
Effectuer les épreuves dans le cadre du Titre pro EMSA	

Accompagner à la certification et à la recherche d'emploi	35 h
Obtenir les habilitations Nucléaires	105 h
Obtenir les Habilitations Electriques (basse tension, haute tension)	28 h
Bilan	3 h
Nombre d'heure en centre de formation :	
	686 h
Période de formation en entreprise (4 semaines)	175 h
Nombre d'heures total :	
	861 h

Validation :

Titre Professionnel EMSA (Electricien de Maintenance de Système Automatisé)
Hab Nucléaires : Certificat de stage SCN1 / CSQ / RP1 « CEFRI » validité 3 ans + 1 an de tolérance.
Habilitations électriques : Attestation de formation conforme aux prescriptions de la Norme NF C 18-510.

Lieux de formation :

Modules Titre Pro EMSA : Lycée Cugnot 28 quai Danton 37500 Chinon
Modules Hab. nucléaires : Agence ONET – 6a impasse P. Latécoère 37500 Chinon
Modules Hab. électrique Haute tension : Tours
Epreuves de jury Titre Professionnel : Tours

GRETA Indre et Loire – 6 avenue de Sévigné – 37204 Tours Cedex 3

Coordnatrice :

Isabelle Lemoine 02 47 21 00 26 isabelle.lemoine@greta37.fr

Conseiller en Formation continue :

Marie-Anne Daniaud 02 47 21 00 25 marie-anne.daniaud@greta37.fr

Assistante Administrative :

Sandrine Cochonneau 02 47 21 00 27 sandrine.cochonneau@greta37.fr